

CONSEIL SCIENTIFIQUE PLÉNIER
Lundi 07 février 2011
RELEVÉ DE DÉCISIONS et d'INFORMATIONS**Décision 1 : Confirmation nomination Directeur DYNAMIQUES RURALES**

Après avoir donné connaissance du vote favorable du laboratoire DYNAMIQUES RURALES, la Vice-présidente propose au Conseil Scientifique de confirmer la nomination du nouveau directeur du laboratoire,

Monsieur Bernard CHARLERY DE LA MASSELIÈRE

Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (23 votes)

Décision 2 : Subvention exceptionnelle suite au report d'une journée d'études CLLE-Erss

Après examen de la demande par le bureau du Conseil Scientifique, et sur sa proposition, le Conseil Scientifique plénier réuni le 07 février 2011 a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de **500 euros** pour les frais engagés par le report d'une journée organisée par Anne Condamines du laboratoire CLLE-Erss en raison de la fermeture de la Maison de la Recherche les 21 et 22 octobre 2010.

Ce montant sera prélevé sur la ligne budgétaire « logistique Vice-présidence ».

Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (24 votes)
Subvention de 500 euros accordée

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr

Décision 3 : Décharges de Services pour Responsabilité Recherche 2010-2011

La Vice-présidente soumet au vote les décharges de service pour responsabilités Recherche en application du référentiel des activités des Enseignants-Chercheurs voté par le Conseil d'Administration.

UR	Périmètre évalué pour 2010	Périmètre projet	Décharge 2010	Décharge 2011	
CERTOP	62	61	DR CNRS	96 h	V.Simoulin (Pr) (01/01/2011)
CLLE	70	78	1 IUF, 1 cnrs + 48 h	2 cnrs + 48 h	JF.Bonnefon (CR), E. Raufaste (Pr), F.Montermini(CR)
Dyn. Rur	37,5	34	Pr ENFA	48 h	B.Charlery (Pr) (01/01/2011)
FRAMESPA	117	85	144 = 96+48	144 h	JM.Olivier (Pr), JL.Abbé (Pr), M.Bertrand (Pr)
GEODE	31	32	DR CNRS	1 cnrs	D.Galop (CR), JM. Antoine (Mcf) (01/01/2011)
IMT		13 UTM	/	36 h	M.Perret (Pr)
IRIT		26 UTM	/	48 h	B.Coulette (Pr)
LISST	87	80	CNRS, EHES	CNRS, EHES + 48h	MC. Jaillet (DR), D.Eckert (DR), M.Grossetti(DR) puis F. Sicot (Pr) (01/01/2011), JP.Albert (DET)
TRACES	98	62 + 31*0,2ETP	dél. CNRS	dél. CNRS	M.Barbaza (Pr délégation CNRS), Pierre Moret (DR) (01/01/2011)
CREFI-T/EFTS	38	53	48 h	64 h	C.Amade-Escot (Pr)
CREG	28 (dont 18 UTM)	19	48 h	36 h	F.Knopper (Pr)
CAS	35	43	48 h	64 h	C. Lanone (Pr), W. Harding (Pr)
ERRAPHIS	15	12	36 h	36 h	JC.Goddard (Pr)
IRIEC	21	40 dont 17 UTM	36 h	36 h	P.Lesbres (Pr)
LARA	22	33	36 h	48 h	G.Methel (Pr), X. Lambert (Pr)
LLA	41	50	64 h	64 h	A.Ryckner (Pr)
PLH	51	53	64 h	64 h	P.Payen (Pr), puis D. Lacroix (Pr)(01/01/2011)
PDPS	25	25	48 h	48 h	M.De Leonardis (Pr)
OCTOGONE	39	40	64 h	64 h	M.Guidetti (Pr), O. Rogé (Pr), M. Billières (Pr) puis B. Köpke (Pr) (01/01/2011)
Il Laboratorio	/	7	/	36 h	JL.Nardonne (Pr)
LCPT	/	14	/	36 h	G.Pirlot (Pr)
Totaux				684 h	

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F-31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr



ED TESC		64 h	72 h	C.Zytnicki (Pr)
ED CLESCO		64 h	72 h	C.Zaouche (Pr)
ED ALPHA		64 h	72 h	M.Martinez (Pr), F. Knopper (Pr)
UMS/MSH		96 h	64 h	B.Jouve (Mcf)
IRPALL		64 h	64 h	M.Lehman (Mcf)
VP Valo		96 h	96 h	P.Molinier(Pr)
Commission diffusion des savoirs		64 h	64 h	D.Foucault (Pr)
Doctoriales		48 h	40 h	P. Terrier (Pr)
		560 h		

Rappel des critères retenus :

Prise en compte de la taille de l'unité appréciée à partir du nombre de membres permanents et du nombre de personnels BIATOSS et ITA

Moins de 20 permanents	36 h
De 21 à 35 permanents	48 h
De 36 à 60 permanents	64 h
A partir de 61 permanents	96 h

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Possibilité de rajouter 48 h pour la direction adjointe des plus grosses unités ou pour tenir compte des situations particulières

Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (24 votes)

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr



Décision 4 : Budget Recherche 2011

La Vice-présidente, après discussion, propose de mettre au vote le budget recherche suivant :

Synthèse du Budget déjà réparti	Crédits 2011		Observations
	Recettes	Dépenses	
Unités de recherche		833 481 €	
Fonds de compensation		86 493 €	
Soutien aux UMR		50 000 €	
Structures fédératives		80 000 €	40 000 € MSH ; 30 000 € IRPALL ; 10 000 € IFERISS
Ecoles doctorales		51 000 €	17 000 € par ED
Doctoriales		4 000 €	
Diffusion des savoirs		66 400 €	
Rayonnement international de la recherche		51 000 €	
Valorisation		52 750 €	
Facilitation de l'exercice de la recherche		33 000 €	
Accompagnement de la recherche		80 000 €	UMS : 25 000 €, logistique VP- CS : 30 000 €, Amortissements 25 000 €
Dotation UTM	1 305 631 €		
Préciput ANR	547 098 €		1° tranches PCT 2010 + 3° tranche PCT 2009
Totaux	1 852 729 €	1 388 124 €	

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Disponible restant à répartir par le CS
--

464 605 €

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr

Autres Actions financées en 2010		2011	
Soutien équipes en émergence	10 000 € (Il laboratorio, Figeac)	10 000 €	5 000 € LRMIP Figeac ; 5 000 € antenne CEJ
PPR ou politique de site	35 000 €	35 000 €	maintenir pour un PPR de site
Doc EDR	34 000 €	34 000 €	
Autres actions			
Equipement		50 000 €	
Fonds d'amorçage		30 000 €	
Projet PACES – numérisation des corpus de recherche		10 000 €	
Action spécifique supplémentaire en soutien aux doctorants (1)			
Soutien à des projets transversaux ou émergents (par post-docs)		250 000 €	modalités d'aide : 1 post-doc d'1 an (permet d'explorer une thématique, de structurer un projet ...) Choix de cibler sur une modalité d'action efficace plutôt que de 'saupoudrer'. Cout d'un post-doc : 50 000 €
	Total	419 000 €	

Disponible pour des actions doctorants après propositions	45 605 €
---	----------

(1) Sont déjà financées : cotutelles, AMID et Aide à l'organisation de manifestations scientifiques et colloques pour un montant de 44 000 €

Résultat du vote : Avis favorable à la majorité des présents et représentés (25 votants : 2 abstentions et 23 pour)

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Décision 5 : Statuts des UFR

Le Conseil Scientifique a procédé à l'examen des statuts des UFR en portant une attention particulière à la manière dont les Unités de Recherche et leurs Directeurs étaient associés à la vie des composantes. Il prend acte avec satisfaction d'une part de l'inscription dans les statuts de leur consultation pour les demandes d'emplois d'EC, d'autre part de la mise en place d'un ou deux conseils (selon les UFR) consacrés à la recherche. Il suggère que soient associés à ces conseils des représentants du Conseil Scientifique selon des modalités à préciser afin de favoriser les relations entre les composantes et l'instance chargée du pilotage de la recherche.

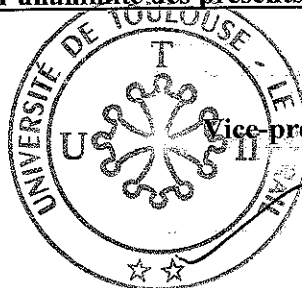
Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (23 votes)

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr



Marie-Christine JAILLET

Vice-présidente du Conseil Scientifique